

Certificat Avancé

Droits de l'Homme, Égalité et Droit Environnemental



Certificat Avancé

Droits de l'Homme, Égalité et Droit Environnemental

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtute.com/fr/psychologie/diplome-universite/diplome-universite-droits-homme-egalite-droit-environnemental

Sommaire

01

Présentation

page 4

02

Objectifs

page 8

03

Direction de la formation

page 12

04

Structure et contenu

page 16

05

Méthodologie

page 28

06

Diplôme

page 36

01

Présentation

La lutte pour les Droits de l'Homme, l'égalité et la préservation de l'environnement est l'une des tâches fondamentales sur lesquelles se concentrent toutes les organisations travaillant dans le domaine de la Coopération Internationale. Les psychologues jouent un rôle important dans l'équipe de ces agences, car ce sont des professionnels hautement qualifiés pour être en contact direct avec les citoyens vivant dans les endroits les plus défavorisés. Si le professionnel souhaite accroître ses compétences dans ce domaine, il ne doit pas manquer l'occasion de se former chez TECH.





“

Une population consciente des Droits de l'Homme, de l'Égalité et des Droits Environnementaux est une population plus développée. Formez-vous avec nous et aidez les sociétés les plus défavorisées à lutter pour ces droits"

L'objectif de ce Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit Environnemental est d'accroître la formation des professionnels dans ce domaine au profit de ces droits dans le domaine de la coopération internationale, en s'occupant des régions les plus nécessiteuses de la planète afin qu'elles puissent parvenir à un développement efficace et durable pour leurs populations.

Les Droits de l'Homme et Environnementaux sont étroitement liés, mais une analyse approfondie est nécessaire pour comprendre les points de connexion entre les deux. D'une part, il y a l'élément humain, qui se réfère à l'ordre juridique et à son efficacité. D'autre part, il y a l'élément matériel, qui se réfère au développement durable en tant qu'exigence fondamentale pour parvenir à la réalisation des Droits de l'Homme et Environnementaux.

Pour sa part, l'idée d'égalité est toujours liée à la justice et vise à reconnaître l'autre comme égal, c'est-à-dire méritant le même traitement que chaque individu estime mériter, ainsi que les mêmes droits vis-à-vis de l'État. Cependant, les inégalités sociales et économiques entre les régions font que, dans la vie réelle, ce droit à l'égalité n'est pas pleinement réalisé. C'est pourquoi les organisations publiques et privées qui travaillent dans ce domaine cherchent à obtenir le plus grand soutien possible pour un monde plus égalitaire.

La formation rassemble les connaissances de base en matière de Coopération Internationale et de Développement, les outils qui permettent au coopérant de chercher à améliorer l'exercice de ses fonctions dans les domaines que les personnes et les peuples demandent, en les orientant vers le changement et en les centrant sur la situation actuelle à travers les outils et les ressources de la coopération.

De plus, comme il s'agit d'une formation 100% en ligne, les psychologues pourront combiner l'étude de ce programme très complet avec le reste de leurs obligations quotidiennes, en choisissant à tout moment où et quand étudier. Une formation de haut niveau qui mènera ces professionnels au plus haut niveau dans son domaine d'action.

Ce **Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit Environnemental** contient le programme d'éducation le plus complet et le plus récent du marché. Ses principales caractéristiques sont:

- ♦ Le développement de cas pratiques présentés par des experts en Coopération Internationale
- ♦ Les contenus graphiques, schématiques et éminemment pratiques avec lesquels ils sont conçus fournissent des informations scientifiques et sanitaires essentielles à la pratique professionnelle
- ♦ De nouveaux développements dans la gestion des projets de coopération et des ONG pour le développement
- ♦ Les exercices pratiques où le processus d'auto-évaluation peut être réalisé afin d'améliorer l'apprentissage
- ♦ Il met l'accent sur les méthodologies innovantes en Coopération Internationale
- ♦ Cours théoriques, questions à l'expert, forums de discussion sur des sujets controversés et travail de réflexion individuel
- ♦ Il est possible d'accéder aux contenus depuis tout appareil fixe ou portable doté d'une connexion à internet



Une formation hautement pédagogique créée par les meilleurs experts du domaine, qui vous permettra d'atteindre la réussite professionnelle"

“

Ce Certificat Avancé est le meilleur investissement que vous puissiez faire dans le choix d'un programme de remise à niveau pour deux raisons: en plus d'actualiser vos connaissances en Droits de l'Homme, Égalité et Droit Environnemental, vous obtiendrez un diplôme de l'Université Technologique TECH"

Son corps enseignant comprend des professionnels du domaine de la Coopération Internationale, qui apportent leur expérience professionnelle à cette formation, ainsi que des spécialistes reconnus par des sociétés de premier plan et des universités prestigieuses.

Son contenu multimédia, développé avec les dernières technologies éducatives, permettra au professionnel un apprentissage situé et contextuel, c'est-à-dire un environnement simulé qui fournira un apprentissage immersif programmé pour s'entraîner dans des situations réelles.

La conception de ce programme est basée sur l'Apprentissage par Problèmes. Ainsi l'étudiant devra essayer de résoudre les différentes situations de pratique professionnelle qui se présentent à lui tout au long du Certificat Avancé. À cette fin, le spécialiste sera assisté d'un système vidéo interactif innovant mis au point par des experts renommés et expérimentés dans le domaine des Droits de l'Homme, l'Égalité et le Droit Environnemental.

Augmentez votre confiance dans la prise de décision en actualisant vos connaissances grâce à ce Certificat Avancé.

Profitez de l'occasion pour découvrir les dernières avancées dans ce domaine et les appliquer à votre pratique quotidienne.



02

Objectifs

L'objectif principal du programme est le développement de l'apprentissage théorique et pratique, afin que le psychologue soit en mesure de maîtriser de manière pratique et rigoureuse la Coopération Internationale.





“

Ce Certificat Avancé vous permettra d'actualiser vos connaissances en Droits de l'Homme, Égalité et Droit Environnemental en utilisant les dernières technologies éducatives, afin de contribuer avec qualité et sécurité à la prise de décision"



Objectifs généraux

- ◆ Fournir aux étudiants une formation avancée en coopération internationale, de nature spécialisée et basée sur des connaissances théoriques et instrumentales qui leur permettront d'acquérir et de développer les compétences et les aptitudes nécessaires pour obtenir une qualification de professionnel de la Coopération Internationale
- ◆ Fournir à l'étudiant des connaissances de base sur le processus de coopération et de développement en se basant sur les dernières avancées politiques sur les processus de durabilité impliqués dans les aspects économiques et sociaux
- ◆ Améliorer les performances professionnelles et développer des stratégies d'adaptation et de résolution des problèmes du monde actuel par la recherche scientifique dans les processus de coopération et de développement
- ◆ Diffuser les fondements du système actuel et développer l'esprit critique et entreprenant nécessaire pour s'adapter aux changements politiques dans le cadre du Droit International

“

Découvrez les dernières nouveautés de la dans le domaine, qui de coopération internationale”





Objectifs spécifiques

Module 1. Le développement des personnes: introduction et défis

- ◆ Comprendre l'importance du développement des peuples
- ◆ Prendre conscience des acteurs impliqués dans le développement, ses raisons et ses conséquences
- ◆ Connaître et clarifier des concepts de base tels que les pauvres et les appauvris
- ◆ Prendre conscience de la situation du monde et du développement
- ◆ Se familiariser avec la structure économique du monde
- ◆ Se familiariser avec les concepts de développement durable, d'objectifs durables, etc., afin d'atteindre leurs buts et objectifs
- ◆ Connaître les théories de base du développement dans ses aspects économiques, sociaux, culturels et politiques

Module 2. Droits de l'Homme (DH.) et Droit International Humanitaire (DIH)

- ◆ Qualifier les différents types de conflits armés en les distinguant des autres situations de violence armée; identifier et classer les victimes de ces conflits; connaître et assumer le système de protection des victimes, et être en mesure d'appliquer ce système
- ◆ Connaître les limites imposées par le Droit Humanitaire aux combattants en ce qui concerne la conduite des hostilités, le respect des zones, lieux et installations marqués d'un signe de protection, et l'exigence d'un code de conduite concernant les victimes, le personnel médical et religieux, et les organisations humanitaires
- ◆ Identifier les situations et les personnes particulièrement vulnérables dans les conflits armés, en connaissant la protection qui leur est accordée par le Droit International Humanitaire
- ◆ Stimuler la participation des personnes et des groupes avec lesquels sont menées les actions de coopération, en leur permettant d'identifier leurs problèmes et leurs besoins, de conduire leurs processus de changement, d'évaluer leur évolution et à décider de nouvelles voies d'action

Module 3. Égalité et coopération

- ◆ Intérioriser, analyser et comprendre ce que liées à la prise par genre, développement et droits des femmes
- ◆ Découvrir le rôle des mouvements féministes dans les processus de progrès et de transformation de la société
- ◆ Intervenir dans une perspective de genre dans la Coopération Internationale pour le Développement

Module 4. Droits environnementaux

- ◆ Connaître l'interrelation entre tous les éléments de l'environnement et la façon dont ils s'influencent mutuellement
- ◆ Reconnaître les différents types de pollution et la façon dont ils affectent l'environnement
- ◆ Analyser la réglementation et la législation en vigueur dans ce domaine
- ◆ Intégrer de manière transversale dans les projets et actions de coopération, les notions de durabilité et de soutenabilité environnementale et écologique
- ◆ Connaître le lien entre la migration et le développement des pays d'origine et de destination

03

Direction de la formation

Le corps enseignant du programme comprend des experts de premier plan en Coopération Internationale pour le Développement, qui versent leur expérience de leur travail dans cette Formation. En outre, d'autres experts au prestige reconnu participent à sa conception et à son développement, complétant ainsi le programme de manière interdisciplinaire.





“

Les plus grands professionnels du domaine se sont réunis pour vous enseigner les dernières avancées en Coopération Internationale pour le Développement”

Directrice Invitée



Mme Rodríguez Arteaga, Carmen

- ♦ Directrice du Bureau des Études de la Direction de l'INEM
- ♦ Responsable de l'éducation, de la planification stratégique et coordinateur des réseaux de connaissances à l'AECID
- ♦ Licence en Philosophie et Sciences de l'Éducation de l'UCM
- ♦ Spécialiste en Gestion des Connaissances
- ♦ Experte en Évaluation Éducative à l'OEI Experte en Indicateurs et Statistiques Éducatives à l'UNED
- ♦ Experte en Coopération au Développement dans le Domaine de l'Éducation de l'Université de Barcelone

Direction



Mme Romero Mateos, María del Pilar

- ♦ Éducatrice sociale spécialisée dans l'autonomisation des enfants
- ♦ Enseignante à la formation à l'emploi
- ♦ Responsable de l'égalité des sexes
- ♦ Auteure et collaboratrice de projets éducatifs à Abile Educativa
- ♦ Co-auteure du livre "*Principeso cara de beso*"
- ♦ Experte Universitaire dans le cadre de la Coopération Internationale pour le Développement

Professeurs

Mme Flórez Gómez, Mercedes

- ◆ Spécialiste en Coopération Internationale en Ibéro-Amérique
- ◆ Directrice du CFCE à Montevideo
- ◆ Licence en Histoire et Géographie à l'Université Complutense de Madrid
- ◆ Diplôme Avancé en Coopération Sud
- ◆ Diplôme en Action Humanitaire, Institut d'Études sur les Conflits et l'Action Humanitaire
- ◆ MSc en Responsabilité Sociale des Entreprises de l'Université Pontificale de Salamanca
- ◆ MSc en Information et Documentation de l'Université Antonio de Nebrija
- ◆ Spécialiste en inégalités, coopération et développement, Institut Universitaire de Développement et Coopération, Université Complutense de Madrid
- ◆ Spécialiste de la planification et de la gestion des projets de coopération au développement dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture par l'OEI

Mme Ramos Rollon, Marisa

- ◆ Spécialiste sur politiques et institutions publiques en Amérique Latine et sur gouvernance démocratique et de politiques de développement, spécifiquement liées à la connexion entre les politiques publiques et l'Agenda 2030
- ◆ Coordinateur du domaine de la gouvernance démocratique dans le programme Eurosocial+
- ◆ Maître de conférences en sciences politiques à l'UCM
- ◆ Chef du secteur de la gouvernance démocratique à l'Agence espagnole de coopération internationale
- ◆ Maître de conférences en sciences politiques à l'université de Salamanca
- ◆ Conseillère en matière de Coopération au Développement auprès du Vice-Recteur des Relations Internationales et de la Coopération de l'Université Complutense de Madrid
- ◆ Doctorat en Sciences Politiques de l'Université Complutense de Madrid dans le programme d'Amérique latine contemporaine
- ◆ Diplôme en Sciences Politiques avec une Spécialisation en Relations Internationales et en études latino-américaines de l'UCM

Mme Sánchez Garrido, Araceli

- ◆ Chef Adjointe du Département de la Coopération et de la Promotion Culturelle de la DRCC
- ◆ Responsable de l'application du Guide pour l'intégration de la diversité culturelle de l'AECID
- ◆ Chargée de cours pour le Master en Gestion Culturelle à l'Université Carlos III de Madrid
- ◆ Diplômée en Géographie et d'Histoire, avec une spécialisation en Anthropologie et Ethnologie de l'Amérique de l'Université Complutense de Madrid
- ◆ Membre de la faculté des Conservateurs de Musées du Musée d'Amérique de Madrid

M. Cano Corcuera, Carlos

- ◆ Spécialiste de la Planification et de la Gestion des Interventions de Coopération pour le Développement
- ◆ Coordinateur Général de la Coopération Espagnole en République dominicaine
- ◆ Coordinateur Général de la Coopération Espagnole au Mexique
- ◆ Diplôme de Biologie avec une spécialisation en Zoologie et un Diplôme en Écologie Animale
- ◆ Cours de spécialisation dans les domaines suivants: Coopération internationale; identification, formulation et suivi des projets de coopération; aide humanitaire; égalité des chances; négociations internationales; planification dans une perspective de genre; gestion du développement axée sur les résultats; intégration du handicap dans les projets de coopération et coopération déléguée de l'Union européenne

Mme Córdoba, Cristina

- ◆ Infirmière spécialisée en Coopération Internationale
- ◆ Formation et expérience dans des projets de Coopération Internationale pour le Développement
- ◆ Cofondatrice et participante au projet PalSpain
- ◆ Fondatrice de l'Association: Asociación Juvenil APUMAK

04

Structure et contenu

La structure des contenus a été conçue par une équipe de professionnels issus des meilleurs centres éducatifs et universités nationales, conscients de la pertinence de l'actualité de la formation innovante et engagés dans un enseignement de qualité grâce aux nouvelles technologies éducatives.





“

Un programme d'enseignement très complet, structuré en unités didactiques très développées, orienté vers un apprentissage efficace et, compatible avec votre vie personnelle et professionnelle”

Module 1. Le développement des peuples: introduction et défis

- 1.1. Développement
 - 1.1.1. Introduction
 - 1.1.2. Qu'est-ce que le développement?
 - 1.1.3. Théories sociologiques pour le développement
 - 1.1.3.1. Développement par la modernisation
 - 1.1.3.2. Développement par unité
 - 1.1.3.3. Théorie du développement néo-institutionnel
 - 1.1.3.4. Le développement par la démocratie
 - 1.1.3.5. Développement par la théorie de l'identité culturelle
 - 1.1.4. Acteurs impliqués dans le développement
 - 1.1.4.1. Selon la manière dont elle est canalisée, l'aide peut être
 - 1.1.4.2. Selon leur forme
 - 1.1.5. Pays pauvres ou appauvris
 - 1.1.5.1. Qu'entend-on par "appauvri"?
 - 1.1.6. Développement économique, social et durable
 - 1.1.7. PNUD
 - 1.1.8. Bibliographie
 - 1.2. Pouvoir, dynamiques et acteurs dans la société internationale
 - 1.2.1. Introduction
 - 1.2.2. Éléments de pouvoir
 - 1.2.3. L'entreprise internationale
 - 1.2.4. Modèles de la Société Internationale
 - 1.2.4.1. Statistique
 - 1.2.4.2. Dynamique
 - 1.2.4.3. Global
 - 1.2.5. Caractéristiques de la société internationale
 - 1.2.5.1. Il s'agit d'une société de référence mondiale
 - 1.2.5.2. Elle est distincte de la société interétatique
 - 1.2.5.3. La société internationale exige une dimension relationnelle
 - 1.2.5.4. La société internationale bénéficie d'un ordre commun
 - 1.2.6. Structure sociale de la société
 - 1.2.7. Structure de la société internationale
 - 1.2.7.1. L'extension spatiale
 - 1.2.7.2. La diversification structurelle
 - 1.2.7.3. La dimension culturelle de la société internationale
 - 1.2.8. La polarisation de la Société Internationale
 - 1.2.8.1. Concept
 - 1.2.9. Degré d'institutionnalisation de la Société Internationale
 - 1.2.10. Bibliographie
- 1.3. Libre échange
 - 1.3.1. Introduction
 - 1.3.2. Interdépendance inégale entre les pays
 - 1.3.3. Sociétés transnationales
 - 1.3.3.1. Que sont-elles?
 - 1.3.4. Situation actuelle des échanges commerciaux
 - 1.3.4.1. Les transnationales et le libre échange
 - 1.3.5. L'OMC
 - 1.3.5.1. Concept
 - 1.3.5.2. Bref historique
 - 1.3.5.3. Les activités de l'OMC se développent autour de trois piliers
 - 1.3.6. Tournées, conférences et lobbying
 - 1.3.7. Des relations commerciales équitables
 - 1.3.8. La CONGDE
 - 1.3.8.1. Propositions de la CONGNE
 - 1.3.9. Responsabilité Sociale des Entreprises
 - 1.3.10. Un pacte mondial
 - 1.3.11. Le Commerce Équitable
 - 1.3.11.1. Définition internationale
 - 1.3.12. Bibliographie
- 1.4. Développement durable et éducation
 - 1.4.1. Introduction
 - 1.4.2. Éducation au Développement Durable et Éducation pour le Développement Durable
 - 1.4.2.1. Principales différences



- 1.4.3. Durabilité
 - 1.4.3.1. Concept
- 1.4.4. Développement durable
 - 1.4.4.1. Concept
- 1.4.5. Composantes du Développement Durable
- 1.4.6. Principes du Développement Durable
- 1.4.7. Éducation pour le Développement Durable (EDD)
 - 1.4.7.1. Définition
- 1.4.8. Histoire de l'Éducation pour le Développement Durable
 - 1.4.8.1. Concept
- 1.4.9. Réorienter l'éducation
- 1.4.10. Lignes directrices pour le Développement Durable
- 1.4.11. Bibliographie
- 1.5. Objectifs de Développement Durable (ODD)
 - 1.5.1. Introduction
 - 1.5.2. Objectifs du Millénaire pour le Développement
 - 1.5.2.1. Historique
 - 1.5.3. Campagne du Millénaire
 - 1.5.4. Résultats des OMD
 - 1.5.5. Objectifs du Développement Durable
 - 1.5.5.1. Définition
 - 1.5.5.2. Qui est concerné?
 - 1.5.6. Que sont les ODD?
 - 1.5.6.1. Caractéristiques
 - 1.5.7. Différences existantes entre les OMD et les ODD
 - 1.5.8. Agenda du Développement Durable
 - 1.5.8.1. Agenda 2030
 - 1.5.8.2. Les ODD sont-ils juridiquement contraignants?
 - 1.5.9. Suivi de la mise en œuvre des ODD
 - 1.5.10. Bibliographie
- 1.6. Théories sur le développement durable
 - 1.6.1. Introduction
 - 1.6.2. Acteurs en développement
 - 1.6.3. Problèmes de l'éducation pour le développement durable
 - 1.6.3.1. Compétences

- 1.6.4. L'ONU et son action en faveur du développement
 - 1.6.4.1. Histoire de l'ONU
 - 1.6.4.2. L'ONU et la Durabilité
- 1.6.5. Programme 21 Agenda 21 de l'ONU
 - 1.6.5.1. Objectifs de l'Agenda 21
- 1.6.6. PNUD
 - 1.6.6.1. Histoire du PNUD
 - 1.6.6.2. Objectifs de l'PNUD
- 1.6.7. Autres théories à l'appui du développement durable
 - 1.6.7.1. Décroissance
- 1.6.8. Théories alternatives au développement durable
 - 1.6.8.1. Écodéveloppement
- 1.6.9. Bibliographie
- 1.7. Société civile, mouvements sociaux et processus de transformation
 - 1.7.1. Introduction
 - 1.7.2. Concept de mouvements sociaux
 - 1.7.3. Objectifs des mouvements sociaux
 - 1.7.4. Structure des Mouvements Sociaux
 - 1.7.5. Définitions par des auteurs de premier plan
 - 1.7.6. Défi collectif
 - 1.7.7. La recherche d'un objectif commun
 - 1.7.8. Évolution des Mouvements Sociaux
 - 1.7.9. Participation et consolidation de la démocratie
 - 1.7.10. Les mouvements sociaux les plus marquants de ces dernières années en Europe
 - 1.7.11. Bibliographie
- 1.8. Développement Communautaire Participatif
 - 1.8.1. Introduction
 - 1.8.2. Communauté
 - 1.8.2.1. De qui dépend le succès d'une communauté?
 - 1.8.3. Concept de participation
 - 1.8.4. Concept de développement communautaire
 - 1.8.5. Traits qui définissent le développement communautaire
 - 1.8.6. Processus de réalisation du développement communautaire
 - 1.8.6.1. Évaluation participative
 - 1.8.6.2. Plan de développement
 - 1.8.6.3. Planification participative
 - 1.8.6.4. Plan de développement communautaire
- 1.8.7. Douze leçons du développement communautaire Participatif
- 1.8.8. Acteurs principaux
- 1.8.9. Bibliographie
- 1.9. Indice de Développement Humain
 - 1.9.1. Introduction
 - 1.9.2. Indice de Développement Humain
 - 1.9.2.1. Principes de l'IDH
 - 1.9.2.2. Objectifs de l'IDH
 - 1.9.2.3. Limites de l'IDH
 - 1.9.2.4. Types d'indicateurs
 - 1.9.3. Caractéristiques du développement humain
 - 1.9.4. Méthodologie de calcul de l'IDH
 - 1.9.5. Autres indices de développement humain
 - 1.9.5.1. Indice de développement humain ajusté aux inégalités
 - 1.9.5.2. Indice d'inégalité de genre
 - 1.9.5.3. Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)
 - 1.9.6. PNUD - Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)
 - 1.9.7. Conclusions
 - 1.9.8. Bibliographie
- 1.10. Partenariats locaux pour le développement
 - 1.10.1. Introduction
 - 1.10.2. Qu'est-ce qu'une ONGD?
 - 1.10.3. Mouvements d'état pour le développement
 - 1.10.4. Pauvreté zéro
 - 1.10.4.1. Objectifs
 - 1.10.4.2. Stratégie d'action
 - 1.10.4.3. Les organisations qui la compensent

- 1.10.5. Comité de coordination des ONGD. Espagne
 - 1.10.5.1. Objectif
 - 1.10.5.2. Plan stratégique
 - 1.10.5.3. Lignes stratégiques
- 1.10.6. Coordinations automatiques
- 1.10.7. Groupes d'action sociale
- 1.10.8. Bibliographie

Module 2. Droits de l'Homme DH. Droit International Humanitaire (DIH)

- 2.1. Droits de l'Homme et Droit International Humanitaire
 - 2.1.1. Introduction
 - 2.1.2. Concept et définition des Droits de l'Homme
 - 2.1.3. Déclaration Universelle des Droits de l' Homme
 - 2.1.3.1. Qu'est-ce que la déclaration universelle des droits de l'homme?
 - 2.1.3.2. Les auteurs de la déclaration universelle des droits de l'homme
 - 2.1.3.3. Préambule de la déclaration universelle des droits de l'homme
 - 2.1.3.4. Articles de la déclaration universelle des droits de l'homme
 - 2.1.4. Bibliographie
 - 2.2. Droit International Humanitaire (DIH)
 - 2.2.1. Qu'est-ce que le droit international humanitaire? (DIH)
 - 2.2.2. Branches du DIH
 - 2.2.3. Convention de Genève et règles fondamentales qui sous-tendent les Conventions de Genève
 - 2.2.4. Champ d'application du droit international de l'homme
 - 2.2.4.1. Interdictions et restrictions générales concernant certaines méthodes et certains moyens de guerre
 - 2.2.4.2. Interdictions et restrictions spécifiques
 - 2.2.5. Quand le DIH s'applique-t-il?
 - 2.2.6. Qui est protégé par le DIH et comment?
 - 2.2.7. Bibliographie
 - 2.3. L'ONU et les Droits de l'Homme
 - 2.3.1. L'ONU. Organisation des Nations unies
 - 2.3.1.1. Qu'est-ce que c'est?
 - 2.3.1.2. Histoire de l'ONU
 - 2.3.1.3. L'ONU et les droits de l'homme
 - 2.3.2. Comment l'ONU promeut-elle et protège-t-elle les droits de l'homme?
 - 2.3.2.1. Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
 - 2.3.2.2. Conseil des droits de l'homme
 - 2.3.2.3. UNGD-HRM
 - 2.3.2.4. Conseillers spéciaux sur la Prévention du Génocide et la Responsabilité de Protéger
 - 2.3.3. Conclusions
 - 2.3.4. Bibliographie
- 2.4. Instruments de protection des DH. De l'ONU
 - 2.4.1. Introduction
 - 2.4.2. Instruments juridiques assistant l'ONU dans la protection des droits de l'homme
 - 2.4.2.1. La Charte internationale des droits de l'homme
 - 2.4.2.2. Démocratie
 - 2.4.2.3. Autres organes de l'ONU chargés de protéger les droits de l'homme
 - 2.4.3. Diverses instances traitant de différentes questions
 - 2.4.4. Secrétaire général
 - 2.4.5. Opérations de paix de l'ONU
 - 2.4.6. Commission de la condition de la femme
 - 2.4.7. Bibliographie
- 2.5. Le droit international des droits de l'homme
 - 2.5.1. Introduction
 - 2.5.2. Qu'est-ce que le droit international des droits de l'homme?
 - 2.5.2.1. Caractéristiques du droit international des droits de l'homme
 - 2.5.3. Principales différences entre le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme
 - 2.5.4. Crimes contre l'humanité
 - 2.5.4.1. Crimes contre l'humanité à travers l'histoire
 - 2.5.5. Bibliographie
- 2.6. Organisations non-gouvernementales et les Droits de l'Homme
 - 2.6.1. Introduction
 - 2.6.1.1. Qu'est-ce qu'une ONGD?
 - 2.6.2. Les ONG et les droits de l'homme
 - 2.6.3. Catégories d'ONG de défense des droits de l'homme
 - 2.6.4. Principales caractéristiques des ONG de défense des droits de l'homme
 - 2.6.5. Bibliographie

- 2.7. Violation des Droits de l'Homme dans le monde
 - 2.7.1. Introduction
 - 2.7.2. Cas de violations des droits de l'homme (HRV.) par articles
 - 2.7.2.1. Article 3: Droit de vivre en liberté
 - 2.7.2.2. Article 4: Pas d'esclavage
 - 2.7.2.3. Article 5: Aucune torture
 - 2.7.2.4. Article 13: Liberté de mouvement
 - 2.7.2.5. Article 18: Liberté de pensée
 - 2.7.2.6. Article 19: Liberté d'expression
 - 2.7.2.7. Article 21: Droit à la Démocratie
 - 2.7.3. Bibliographie
- 2.8. Droits de l'Homme Environnementaux
 - 2.8.1. La protection de l'environnement en tant que droit de l'homme
 - 2.8.2. L'environnement a-t-il des droits?
 - 2.8.3. L'évolution des droits humains face aux cas sans droits
 - 2.8.4. Les droits de la nature. Évolution
 - 2.8.4.1. Déclaration d'intention. Rapporteur spécial
 - 2.8.5. Droit Environnemental
 - 2.8.5.1. PNUÉ Programme des Nations Unies pour l'Environnement
 - 2.8.6. Bibliographie
- 2.9. ONG de défense des droits humains
 - 2.9.1. Introduction
 - 2.9.2. Liste des ONG de défense des droits humains
 - 2.9.2.1. 1 kilo d'aide
 - 2.9.2.2. B. Soleil d'Afrique
 - 2.9.2.3. Aasara
 - 2.9.2.4. Action andine
 - 2.9.2.5. Action de solidarité mondiale
 - 2.9.2.6. Action Verapaz
 - 2.9.2.7. ADANE. Amis pour le développement de l'Afrique Noire
 - 2.9.3. Bibliographie

Module 3. Égalité et coopération

- 3.1. Genre et coopération
 - 3.1.1. Introduction
 - 3.1.2. Concepts clés
 - 3.1.2.1. Questions de genre à prendre en compte
 - 3.1.3. L'autonomisation
 - 3.1.3.1. Introduction
 - 3.1.3.2. Concept d'autonomisation
 - 3.1.3.3. Qu'est-ce que l'autonomisation?
 - 3.1.3.4. Brève référence historique de l'autonomisation
 - 3.1.4. Le mouvement féministe dans le monde
 - 3.1.4.1. Concept
 - 3.1.4.2. Brève histoire du féminisme dans le monde
 - 3.1.5. Bibliographie
- 3.2. Évolution historique des mouvements féministes. Principaux courants
 - 3.2.1. Introduction
 - 3.2.1.1. Antécédents historiques
 - 3.2.2. Les précurseurs du mouvement féministe
 - 3.2.3. Les suffragettes aux États-Unis et en Europe



- 3.2.4. Le suffragisme en Amérique latine
- 3.2.5. Le féminisme en tant que mouvement social ou nouveau féminisme
- 3.2.6. Le féminisme contemporain
 - 3.2.6.1. Féminismes du 21^{ème} siècle
 - 3.2.6.2. Évolution des principaux mouvements féministes
- 3.2.7. Bibliographie
- 3.3. Patriarcats régionaux et mouvements de défense de la femme
 - 3.3.1. Patriarcat
 - 3.3.1.1. Introduction
 - 3.3.1.2. Le concept de patriarcat
 - 3.3.1.3. Le concept de matriarcat
 - 3.3.1.4. Principales caractéristiques du patriarcat dans le monde
 - 3.3.2. Mouvements féminins historiques influents dans le monde
 - 3.3.2.1. Évolution des droits de la femme
 - 3.3.2.1.1. Première convention sur les droits des femmes
 - 3.3.2.1.2. Journée internationale de la femme: une journée pour les femmes
 - 3.3.2.1.3. Médecine contre les mutilations génitales féminines
 - 3.3.2.1.4. Révolte des femmes à Aba
 - 3.3.2.1.5. Le monde du travail en mutation
 - 3.3.2.1.6. Au travail et en grève, avec force
 - 3.3.2.1.7. Naissance des Nations Unies
 - 3.3.2.1.8. Aux femmes du monde entier
 - 3.3.2.1.9. Les papillons inoubliables
 - 3.3.2.1.10. Militants, unissez-vous
 - 3.3.2.1.11. CEDAW
 - 3.3.2.1.12. Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes
 - 3.3.2.1.13. Programme d'action de la CIPD
 - 3.3.2.1.14. Déclaration et programme d'action de Pékin
 - 3.3.2.1.15. Résolution 1325 du Conseil de sécurité
 - 3.3.2.1.16. Déclaration du Millénaire des Nations Unies
 - 3.3.2.1.17. Action collective pour la paix
 - 3.3.2.1.18. Le gang des Gulabi: justice pour les femmes
 - 3.3.2.1.19. Remettre en cause le statu quo
 - 3.3.3. Bibliographie

- 3.4. La division du travail: arrangements traditionnels et dynamiques contemporaines
 - 3.4.1. Introduction
 - 3.4.2. La division sexuelle du travail
 - 3.4.2.1. Contraintes intrinsèques et extrinsèques à la participation des femmes au marché du travail
 - 3.4.2.2. La ségrégation verticale et horizontale des femmes dans le travail rémunéré
 - 3.4.2.3. Masculinités et travail rémunéré
 - 3.4.3. La répartition du travail entre hommes et femmes
 - 3.4.4. Féminisation de la pauvreté
 - 3.4.5. Données sur la participation au marché du travail, l'écart entre les sexes et les différentes formes d'insertion sur le marché du travail
 - 3.4.5.1. Indicateurs
 - 3.4.5.2. Femmes salariées par branche d'activité
 - 3.4.5.3. Femmes employées par type d'occupation
 - 3.4.5.4. Employés par statut professionnel
 - 3.4.5.5. Employés par type d'emploi
 - 3.4.6. Bibliographie
- 3.5. Politiques des soins et économie
 - 3.5.1. Prendre soin de la vie
 - 3.5.2. Effets sur la vie des femmes
 - 3.5.2.1. Valeur associée au travail non rémunéré dans la sphère domestique et autres tâches
 - 3.5.2.2. Concept de réconciliation
 - 3.5.2.3. Mesures adoptées pour atteindre l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
 - 3.5.3. Activités de soins et tâches ménagères. Les enfants fréquentant les centres d'éducation et de soins. Ménages avec personnes à charge
 - 3.5.3.1. Fréquence hebdomadaire des activités de soins et des tâches ménagères. Espagne et UE-28
 - 3.5.3.2. Heures hebdomadaires consacrées aux soins et aux activités ménagères
 - 3.5.3.3. Personnes âgées de 16 ans et plus s'occupant de personnes à charge (par âge et par sexe)
 - 3.5.4. Nouvelles masculinités
 - 3.5.5. Bibliographie



- 3.6. Genre et migration
 - 3.6.1. Causes et situation globale des migrations
 - 3.6.2. Développement historique de la migration
 - 3.6.3. Phénomène de féminisation de la migration
 - 3.6.4. Caractéristiques des flux migratoires dans une perspective de genre
 - 3.6.5. Effets des processus migratoires sur les femmes
 - 3.6.6. Conclusion
 - 3.6.7. Stratégie de migration dans une perspective de genre
 - 3.6.8. Bibliographie
- 3.7. Le système de Coopération Internationale pour le Développement dans une perspective de genre
 - 3.7.1. Introduction
 - 3.7.2. Le système de Coopération Internationale pour le Développement
 - 3.7.2.1. Objectifs de la Coopération Internationale pour le Développement Espagnol
 - 3.7.2.2. Politiques et instruments de la Coopération Internationale pour le Développement dans une perspective de genre
 - 3.7.2.3. Lignes de travail stratégiques dans l'approche genre dans la Coopération Internationale pour le Développement
 - 3.7.3. Genre et *Advocacy*
 - 3.7.4. Genre et développement
 - 3.7.5. Planification sensible au genre
 - 3.7.5.1. Lignes directrices pour les processus de planification
 - 3.7.6. Cadres de Partenariat par Pays (CPF) et outils de la Coopération Espagnole disponibles
 - 3.7.7. Lignes directrices pour l'intégration
 - 3.7.7.1. Liste de contrôle
 - 3.7.7.2. Liste de contrôle pour l'étape 1. Étape 0
 - 3.7.8. Bibliographie
- 3.8. Politiques publiques sensibles au genre
 - 3.8.1. Introduction
 - 3.8.2. Économie du développement
 - 3.8.2.1. Bases économiques du développement
 - 3.8.2.2. Définition de l'économie du développement
 - 3.8.2.3. Évolution de l'économie du développement
 - 3.8.3. Économie de genre
 - 3.8.4. Politiques publiques sensibles au genre
 - 3.8.5. Méthodologie de budgétisation sensible au genre
 - 3.8.6. Indices de développement humain liés au genre
 - 3.8.6.1. Concept
 - 3.8.6.2. Paramètres de l'indice de développement humain
 - 3.8.7. Bibliographie
- 3.9. La perspective de genre dans la Coopération Internationale pour le Développement
 - 3.9.1. Le genre dans la Coopération Internationale. Évolution historique
 - 3.9.2. Concepts de base
 - 3.9.2.1. Égalité des sexes
 - 3.9.2.2. Équité entre les sexes
 - 3.9.2.3. Identité de genre
 - 3.9.2.4. Masculinités
 - 3.9.2.5. Patriarcat
 - 3.9.2.6. La division sexuelle du travail
 - 3.9.2.7. Rôles des genres
 - 3.9.2.8. Approche sectorielle
 - 3.9.2.9. Approche transversale
 - 3.9.2.10. Besoins pratiques
 - 3.9.2.11. Intérêts stratégiques en matière de genre
 - 3.9.3. Pourquoi faut-il intégrer la dimension de genre dans les processus de développement?
 - 3.9.4. Décalogue pour l'intégration de la dimension de genre
 - 3.9.5. Indicateurs de genre
 - 3.9.5.1. Concept
 - 3.9.5.2. Domaines dans lesquels les indicateurs peuvent être traités
 - 3.9.5.3. Caractéristiques des indicateurs de genre
 - 3.9.5.4. Objectif des indicateurs de genre
 - 3.9.6. Bibliographie

Module 4. Droits environnementaux

- 4.1. Droit Environnemental
 - 4.1.1. Introduction
 - 4.1.2. Qu'est-ce que c'est?
 - 4.1.3. Qu'est-ce que le Droit Environnemental?
 - 4.1.4. Caractéristiques du Droit Environnemental?
 - 4.1.5. Nature juridique
 - 4.1.6. Historique
 - 4.1.7. Histoire
 - 4.1.8. Objectif du Droit Environnemental
 - 4.1.8.1. Sources
 - 4.1.9. Principes
 - 4.1.10. Objectifs
- 4.2. Droits environnementaux
 - 4.2.1. Ce que nous entendons par environnement?
 - 4.2.2. Quels sont nos droits environnementaux?
 - 4.2.2.1. Quels sont-ils?
 - 4.2.3. Droit à un environnement sain
 - 4.2.4. Droit d'accès à l'information
 - 4.2.5. Droit de participation à la gestion de l'environnement
 - 4.2.6. Droit d'accès à la justice environnementale
 - 4.2.7. Principes généraux du droit de l'environnement
 - 4.2.8. Conférences et accords internationaux
 - 4.2.8.1. Stockholm 1972
 - 4.2.8.2. Rio de Janeiro 1992
 - 4.2.9. Normes de protection des droits environnementaux
 - 4.2.10. Conclusion
- 4.3. Obligations en matière de droit environnemental
 - 4.3.1. Introduction
 - 4.3.2. Quels sont les devoirs environnementaux?
 - 4.3.2.1. Définition et concept
- 4.4. Surveillance Environnementale Participative
 - 4.4.2. Surveillance Environnementale Participative
 - 4.4.3. Introduction
 - 4.4.4. Concept de suivi
 - 4.4.5. Qu'est-ce que le Surveillance Environnementale Participative?
 - 4.4.6. À quoi sert-il?
 - 4.4.7. Qui peut participer?
 - 4.4.8. Plan de Surveillance Environnementale Participative
 - 4.4.9. Zone d'influence d'un projet ou d'une activité
 - 4.4.10. Les étapes de la Surveillance Environnementale Participative
 - 4.4.11. Phases
- 4.5. Programme des Nations Unies pour l' Environnement PNUÉ
 - 4.5.1. Introduction
 - 4.5.2. Définition et concept
 - 4.5.3. Objectifs du PNUÉ
 - 4.5.3.1. Objectif général
 - 4.5.4. Histoire et évolution
 - 4.5.4.1. Où et quand le PNUÉ est né?
 - 4.5.5. La mission du PNUÉ
 - 4.5.6. Activités
 - 4.5.7. Localisation du PNUÉ
 - 4.5.7.1. Concept, objectifs et but
 - 4.5.8. Quatrième programme de Développement de Montevideo et examen périodique du Droit de l'Environnement
 - 4.5.9. Conclusion
- 4.6. Changement environnemental mondial et changement climatique
 - 4.6.1. Introduction
 - 4.6.2. Environnement mondial
 - 4.6.2.1. Concept
 - 4.6.3. Changement climatique
 - 4.6.4. Évolution de la théorie du changement climatique
 - 4.6.5. Changement environnemental mondial
 - 4.6.5.1. Passé et présent
 - 4.6.6. Caractéristiques des changements environnementaux mondiaux
 - 4.6.6.1. Évolution du niveau de la mer

- 4.6.7. Conséquences des changements environnementaux mondiaux
- 4.6.8. Dangers, risques et vulnérabilité future
- 4.6.9. Changement climatique et impact sur l'agriculture
- 4.6.10. Stratégies et dilemmes de survie
 - 4.6.10.1. Concept
- 4.7. Les droits environnementaux dans le monde
 - 4.7.1. Introduction
 - 4.7.2. Pays luttant pour les droits environnementaux
 - 4.7.3. Équateur
 - 4.7.4. Espagne
 - 4.7.5. Mexique
 - 4.7.6. Pérou
 - 4.7.7. Le développement durable
 - 4.7.7.1. Concept
 - 4.7.8. Histoire et évolution
 - 4.7.9. Optique du Développement Durable. (DD)
 - 4.7.10. Loi générale sur le Développement Durable des Forêts
 - 4.7.10.1. Description
 - 4.7.10.2. Objectif



*Une expérience de formation unique,
clé et décisive pour stimuler votre
développement professionnel"*

05

Méthodologie

Ce programme de formation offre une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique: ***el Relearning***.

Ce système d'enseignement est utilisé, par exemple, dans les écoles de médecine les plus prestigieuses du monde et a été considéré comme l'un des plus efficaces par des publications de premier plan telles que le ***New England Journal of Medicine***.



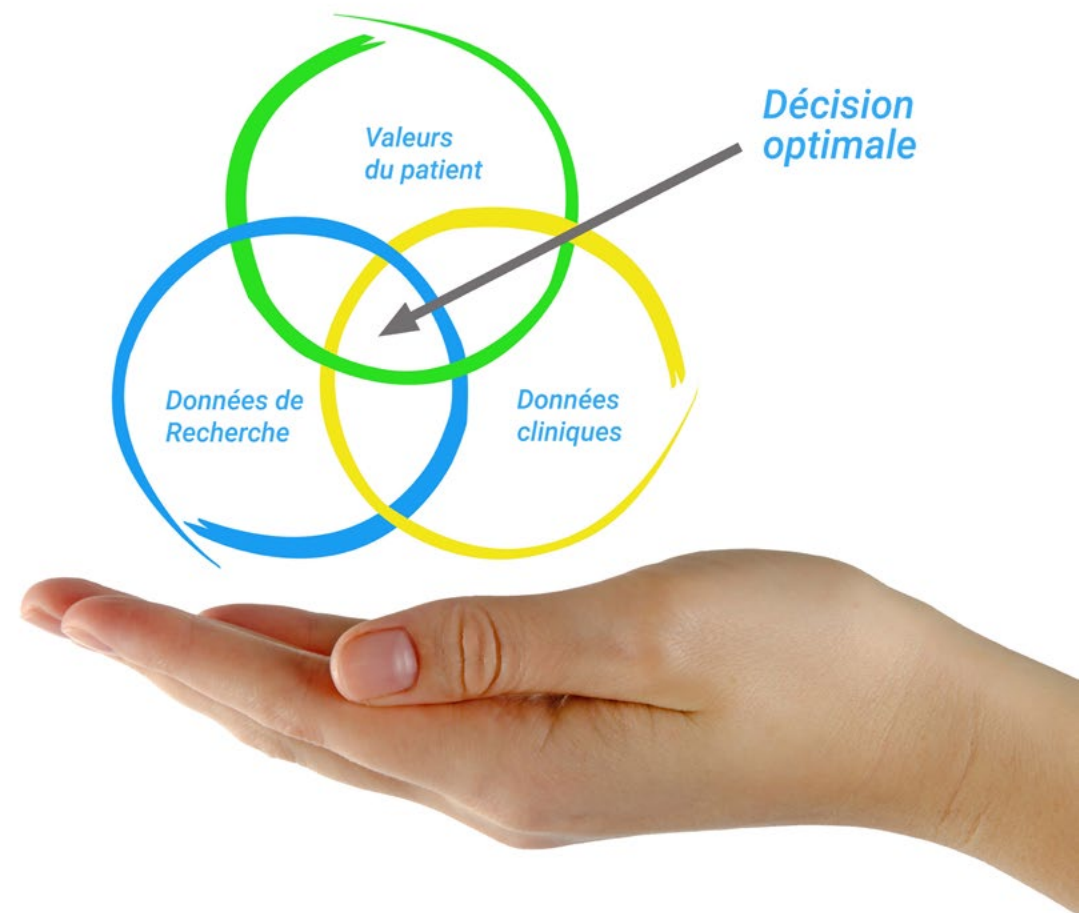
“

Découvrez Relearning, un système qui abandonne l'apprentissage linéaire conventionnel pour vous emmener à travers des systèmes d'enseignement cycliques: une façon d'apprendre qui s'est avérée extrêmement efficace, en particulier dans les matières qui nécessitent une mémorisation"

À TECH, nous utilisons la méthode des cas

Face à une situation donnée, que doit faire un professionnel? Tout au long du programme, vous serez confronté à de multiples cas cliniques simulés, basés sur des patients réels, dans lesquels vous devrez enquêter, établir des hypothèses et finalement résoudre la situation. Il existe de nombreux faits scientifiques prouvant l'efficacité de cette méthode. Les spécialistes apprennent mieux, plus rapidement et plus durablement dans le temps.

Avec TECH, le psychologue expérimente un mode d'apprentissage qui ébranle les fondements des universités traditionnelles du monde entier.



Selon le Dr Gérvas, le cas clinique est la présentation commentée d'un patient, ou d'un groupe de patients, qui devient un "cas", un exemple ou un modèle illustrant une composante clinique particulière, soit en raison de son pouvoir pédagogique, soit en raison de sa singularité ou de sa rareté. Il est essentiel que le cas soit basé sur la vie professionnelle actuelle, en essayant de recréer les conditions réelles de la pratique professionnelle du psychologue.

“

Saviez-vous que cette méthode a été développée en 1912 à Harvard pour les étudiants en Droit? La méthode des cas consiste à présenter aux apprenants des situations réelles complexes pour qu'ils s'entraînent à prendre des décisions et pour qu'ils soient capables de justifier la manière de les résoudre. En 1924, elle a été établie comme une méthode d'enseignement standard à Harvard"

L'efficacité de la méthode est justifiée par quatre acquis fondamentaux:

1. Les psychologues qui suivent cette méthode parviennent non seulement à assimiler les concepts, mais aussi à développer leur capacité mentale, grâce à des exercices d'évaluation de situations réelles et à l'application des connaissances.
2. L'apprentissage est solidement traduit en compétences pratiques qui permettent au psychologue de mieux intégrer ses connaissances dans la pratique clinique.
3. Grâce à l'utilisation de situations issues de la réalité, on obtient une assimilation plus simple et plus efficace des idées et des concepts.
4. Le sentiment d'efficacité de l'effort investi devient un stimulus très important pour les étudiants, qui se traduit par un plus grand intérêt pour l'apprentissage et une augmentation du temps passé à travailler sur le cours.



Relearning Methodology

À TECH, nous enrichissons la méthode des cas avec la meilleure méthodologie d'enseignement 100% en ligne du moment: le Relearning.

Notre université est la première au monde à combiner des études de cas cliniques avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, combinant un minimum de 8 éléments différents dans chaque leçon, ce qui constitue une véritable révolution par rapport aux simples études de cas et analyses.



Le psychologue apprendra à travers des cas réels et la résolution de situations complexes dans des environnements d'apprentissage simulés. Ces simulations sont développées à l'aide de logiciels de pointe pour faciliter l'apprentissage par immersion.

Selon les indicateurs de qualité de la meilleure université en ligne du monde hispanophone (Columbia University). La méthode Relearning, à la pointe de la pédagogie mondiale, a réussi à améliorer le niveau de satisfaction globale des professionnels finalisant leurs études.

Cette méthodologie a permis de former plus de 150.000 psychologues avec un succès sans précédent dans toutes les spécialités cliniques. Notre méthodologie d'enseignement est développée dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre plus facilement et de manière plus productive tout en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant des opinions: une équation directe vers le succès.

Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire mais il se déroule en spirale (nous apprenons, désapprenons, oublions et réapprenons). Par conséquent, ils combinent chacun de ces éléments de manière concentrique.

Selon les normes internationales les plus élevées, la note globale de notre système d'apprentissage est de 8,01.



Ce programme offre le meilleur matériel pédagogique, soigneusement préparé pour les professionnels:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseignent les cours. Ils ont été conçus en exclusivité pour la formation afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH en ligne. Tout cela, élaboré avec les dernières techniques afin d'offrir des éléments de haute qualité dans chacun des supports qui sont mis à la disposition de l'apprenant.



Les dernières techniques et procédures en vidéo

TECH rapproche les étudiants des dernières techniques, des dernières avancées pédagogiques et de l'actualité de la psychologie. Tout cela, à la première personne, expliqué et détaillé rigoureusement pour atteindre une compréhension complète et une assimilation optimale. Et surtout, vous pouvez les regarder autant de fois que vous le souhaitez.



Résumés interactifs

Nous présentons les contenus de manière attrayante et dynamique dans des dossiers multimédias comprenant des fichiers audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de consolider les connaissances.

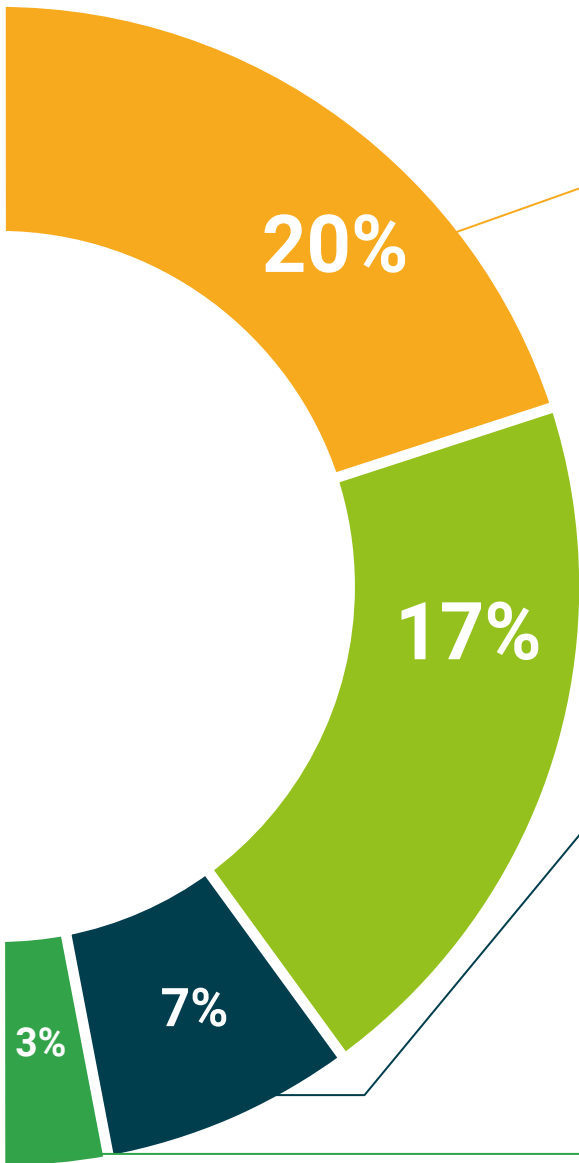
Ce système éducatif unique pour la présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Bibliographie complémentaire

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.





Études de cas dirigées par des experts

Un apprentissage efficace doit nécessairement être contextuel. Pour cette raison, TECH présente le développement de cas réels dans lesquels l'expert guidera l'étudiant à travers le développement de la prise en charge et la résolution de différentes situations: une manière claire et directe d'atteindre le plus haut degré de compréhension.



Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont périodiquement évaluées et réévaluées tout au long du programme, par le biais d'activités et d'exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



Cours magistraux

Il existe des preuves scientifiques de l'utilité de l'observation par un tiers expert. La méthode "Learning from an Expert" renforce les connaissances et la mémoire, et donne confiance dans les futures décisions difficiles.



Guides d'action rapide

À TECH nous vous proposons les contenus les plus pertinents du cours sous forme de feuilles de travail ou de guides d'action rapide. Un moyen synthétique, pratique et efficace pour vous permettre de progresser dans votre apprentissage.



06 Diplôme

Le Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit Environnemental vous garantit, en plus de la formation la plus rigoureuse et la plus actuelle, l'accès à un diplôme universitaire de Certificat Avancé délivré par TECH Université Technologique.



“

Réussissez ce programme et recevez votre diplôme sans déplacements ni formalités administratives”

Ce **Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit Environnemental** contient le programme le plus complet et le plus à jour du marché.

Après avoir réussi l'évaluation, l'étudiant recevra par courrier postal* avec accusé de réception son correspondant diplôme de **Certificat Avancé** délivré par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Certificat Avancé, et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: **Certificat Avancé en Droits de l'Homme, Égalité et Droit Environnemental**

N.° d'Heures Officielles: **600 h.**



future
santé confiance personnes
éducation information tuteurs
garantie accréditation enseignement
institutions technologie apprentissage
communauté engagement
service personnalisé innovation
connaissance présent qualité
en ligne formation
développement institutions
classe virtuelle langues

tech université
technologique

Certificat Avancé
Droits de l'Homme, Égalité
et Droit Environnemental

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Certificat Avancé

Droits de l'Homme, Égalité
et Droit Environnemental